

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2014

Lanaudière



Équipe de rédaction :

Marianne Bernier	Marc-André Demers
Anne Binette Charbonneau	Jean-François Fortin
Sophie Brehain	Jane-Hélène Gagnon
Pierre Cambon	Stéphane Ladouceur
Stéphane Crespo	Marie-Hélène Provençal

Avec l'assistance technique de :

Mélanie Jean	Danielle Laplante
Maxime Keith	Danny Sanfaçon
Virginie Lachance	

Révision linguistique :

Esther Frève

Sous la coordination de :

Stéphane Ladouceur	Marie-Hélène Provençal
--------------------	------------------------

Sous la direction de :

Yrène Gagné

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129

Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Alexander Hafemann / Andreas Reh /
Joseph Jean Rolland, photographes

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

4^e trimestre 2014

ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,

Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2014

Table des matières

Territoire et environnement	3
Climat	3
Aires protégées	4
Démographie	5
Conditions de vie et bien-être	8
Mesure du faible revenu	8
Revenu médian des familles	9
Marché du travail	11
Région administrative	11
MRC	12
Comptes économiques	13
Produit intérieur brut	13
Revenu disponible par habitant	15
Investissements et permis de bâtir	19
Investissements	19
Permis de bâtir	20
Mode de transport utilisé pour se rendre au travail	21
Santé	23
Éducation	24
Taux de diplomation aux études collégiales	24
Formation universitaire : nombre de diplômés au baccalauréat	25
Culture et communications	27
Concepts et définitions	29

Signes conventionnels

.. Donnée non disponible	g Gramme
... N'ayant pas lieu de figurer	kg Kilogramme
— Néant ou zéro	t Tonne métrique
— Données infime	hl Hectolitre
p Donnée provisoire	n Nombre
r Donnée révisée	\$ En dollars
e Donnée estimée	k En milliers
F Donnée peu fiable	M En millions
x Donnée confidentielle	G En milliards

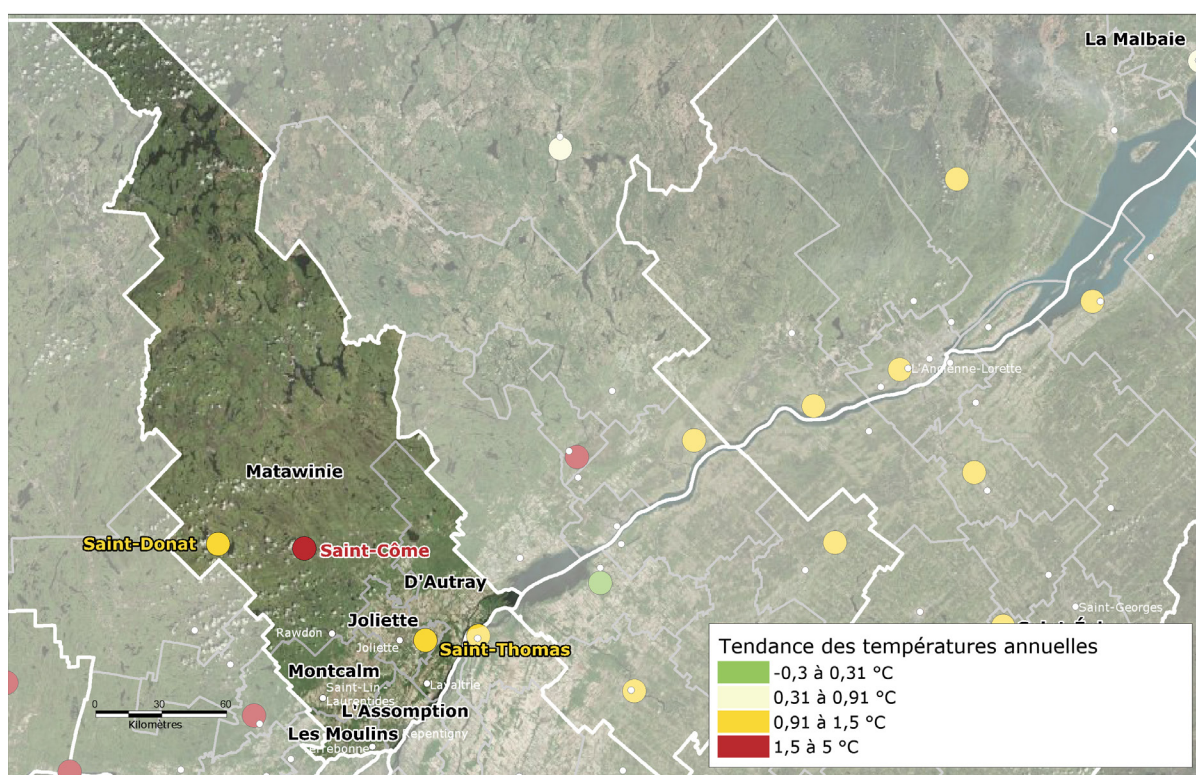
1. Territoire et environnement

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

La région de Lanaudière couvre une superficie en terre ferme de 12 309 km². Elle est composée de six municipalités régionales de comté (MRC) géographiques¹ : D'Autray, L'Assomption, Joliette, Matawinie, Montcalm et Les Moulins, et regroupe 71 municipalités.

1.1 Climat

La climatologie d'une région se définit d'abord par sa température. Au Québec, plusieurs stations de mesure réparties principalement sous le 52^e parallèle, en milieu rural, recueillent depuis plus de 50 ans des données sur les températures quotidiennes minimales et maximales. La tendance des températures moyennes annuelles peut ainsi en être déduite. Les résultats pour l'ensemble de la province montrent que le réchauffement du climat est une réalité dans la partie méridionale du Québec. De 1961 à 2010, la température moyenne a augmenté de 1,3 °C. Cependant, les variations des températures ne se produisent pas uniformément sur l'ensemble du territoire. La hausse des températures moyennes est d'un peu plus de 1,5 °C dans l'ouest et le sud, alors qu'elle se situe entre 0,9 °C et 1,5 °C pour les stations localisées plus à l'est de la province. Dans la région de Lanaudière, les stations des municipalités de Saint-Donat, Saint-Côme et Saint-Côme affichent respectivement une variation de température de + 1,3 °C, + 1,4 °C et + 1,7 °C pour la période observée.



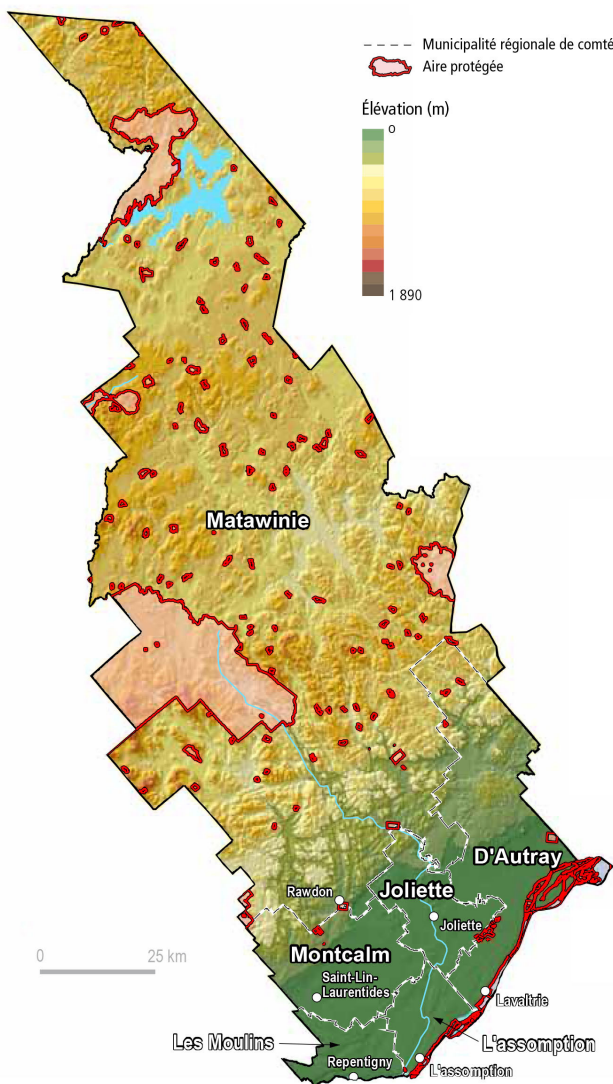
Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, image fournie par la NASA, © 2013 Microsoft Corporation.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE

1.2 Aires protégées

Au 31 mars 2014, le réseau des aires protégées au Québec compte 3 908 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 151 971 km², ce qui représente 9,11 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région de Lanaudière se trouvent, en totalité ou en partie, 165 aires protégées. Elles couvrent 1 385 km², soit 10,3 % de la superficie de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées de Lanaudière est constituée d'une partie du parc national du Mont-Tremblant, couvrant 809 km². La région comprend également trois réserves de biodiversité projetées¹, en totalité ou en partie, contribuant à la protection de 293 km².



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2014.

1. Réserve de biodiversité : aire constituée dans le but de favoriser le maintien de la biodiversité; sont notamment visées les aires constituées pour préserver un monument naturel — une formation physique ou un groupe de telle formation — et celles constituées dans le but d'assurer la représentativité de la diversité biologique des différentes régions naturelles du Québec. Les réserves de biodiversité *projetées* sont créées dans le but de mettre en réserve un territoire en lui accordant un statut provisoire de protection. Un plan de conservation est établi et la mise en réserve initiale d'un tel territoire est généralement de quatre ans. Dans ces territoires, sont interdites notamment les activités d'exploitation minière, gazière, pétrolière, forestière, les forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de Lanaudière comptait 488 900 habitants au 1^{er} juillet 2013, soit 6,0 % de la population du Québec. Elle arrive au 5^e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière la région des Laurentides et devant Chaudière-Appalaches. À l'instar des autres régions adjacentes à Montréal, Lanaudière a vu son poids démographique augmenter au cours des dernières années. En 2001, ce poids était de 5,4 %.

En 2013, près du tiers (32 %) de la population de la région, soit 155 600 personnes, réside dans la MRC des Moulins. L'Assomption suit avec 25 %, puis viennent les MRC de Joliette (14 %), de Matawinie (10 %) et de Montcalm (10 %). D'Autray est la MRC la moins peuplée, ses 42 000 habitants représentant environ 9 % de la population lanaudoise.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 2001-2013

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	2001 ^r	2006 ^r	2011 ^r	2013 ^p	2001-2006 ^r	2006-2011 ^r	2011-2013 ^p	2001 ^r	2013 ^p
	n				pour 1 000			%	
D'Autray	39 177	40 662	41 941	41 995	7,4	6,2	0,6	9,9	8,6
L'Assomption	105 969	110 832	120 983	123 494	9,0	17,5	10,3	26,7	25,3
Joliette	55 277	58 831	64 174	66 262	12,5	17,4	16,0	13,9	13,6
Matawinie	44 042	49 911	50 210	50 917	25,0	1,2	7,0	11,1	10,4
Montcalm	39 520	43 135	48 918	50 708	17,5	25,1	18,0	10,0	10,4
Les Moulins	112 393	130 530	150 711	155 551	29,9	28,7	15,8	28,4	31,8
Lanaudière	396 378	433 901	476 937	488 927	18,1	18,9	12,4	100,0	100,0
Ensemble du Québec	7 396 415	7 631 873	8 007 656	8 155 334	6,3	9,6	9,1	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2013.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2014), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La région de Lanaudière continue d'afficher une des plus fortes croissances démographiques du Québec. Selon les données provisoires, sa population a crû en moyenne à un taux annuel de 12,4 pour mille entre 2011 et 2013. La région se maintient ainsi aux côtés de Laval et des Laurentides, également situées au nord de Montréal, en ce qui a trait au rythme de sa croissance. Dans l'ensemble du Québec, le taux d'accroissement annuel moyen a été de 9,1 pour mille. La croissance dans Lanaudière, comme dans la plupart des régions, est toutefois un peu moins rapide en 2011-2013 que pendant la période 2006-2011, alors que son taux se maintenait au-dessus de 18 pour mille.

Selon les données provisoires, Lanaudière est l'une des deux seules régions du Québec – avec le Centre-du-Québec – où toutes les MRC ont une croissance positive entre 2011 et 2013 (excluant les régions de Montréal et de Laval dont le territoire est composé d'une seule MRC). Quatre des six MRC de la région enregistrent d'ailleurs une croissance supérieure à la moyenne québécoise pour une seconde période consécutive. La MRC de Montcalm (18,0 pour mille) arrive en tête, avec un des taux les plus élevés du Québec. Viennent ensuite les MRC de Joliette, Les Moulins et L'Assomption (entre 10 et 16 pour mille). La population croît plus modérément dans Matawinie (7,0 pour mille), alors qu'elle est plutôt stable dans la MRC de D'Autray (0,6 pour mille).

Révision des estimations de population

Les estimations démographiques utilisées sont tirées de la série révisée par Statistique Canada en février 2014 et adaptées au découpage géographique des MRC par l'Institut de la statistique du Québec. Cette révision apporte des modifications à la population totale du Québec, des régions administratives et des MRC à partir de l'année 2001.

La comparaison des nouvelles estimations avec celles disponibles précédemment montre des changements parfois importants, notamment après 2006. Pour des précisions méthodologiques sur les conséquences de cette révision à l'échelle des régions administratives, se référer à l'encadré de la section Démographie dans le [Panorama des régions du Québec](#).

Prudence dans l'interprétation des données provisoires

Les estimations de population de la période 2011-2013 ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2011 (rajustés pour le sous-dénombrement net), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Ces estimations de population ne sont pas définitives et feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population.

Structure par âge

Lanaudière est l'une des régions du Québec où le poids démographique des jeunes de moins de 20 ans est le plus élevé. En 2013, leur part y est de 22,8 %, tandis qu'elle est inférieure à 19 % dans certaines régions plus âgées, comme la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et la Mauricie. Elle est de 21,1 % dans l'ensemble du Québec. Les personnes âgées de 65 ans et plus sont au contraire proportionnellement moins nombreuses dans Lanaudière (15,1 %) qu'à l'échelle du Québec (16,6 %). Le poids des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les personnes d'âge actif, est quant à lui comparable à la moyenne québécoise, soit d'environ 62 %. Parmi ce groupe, la région compte toutefois davantage de 35-64 ans et moins de 20-34 ans que ce qu'on observe au Québec (données non illustrées). C'est pourquoi, malgré une plus forte part de jeunes et une plus faible part d'aînés, l'âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – de Lanaudière (41,6 ans) est identique à celui de l'ensemble du Québec.

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 2013^p

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n	n	n	n	%	%	%	%	
D'Autray	41 995	8 617	25 593	7 785	100,0	20,5	60,9	18,5	45,6
L'Assomption	123 494	28 506	76 453	18 535	100,0	23,1	61,9	15,0	41,6
Joliette	66 262	13 181	39 740	13 341	100,0	19,9	60,0	20,1	44,9
Matawinie	50 917	9 067	30 775	11 075	100,0	17,8	60,4	21,8	50,3
Montcalm	50 708	11 697	32 227	6 784	100,0	23,1	63,6	13,4	40,2
Les Moulins	155 551	40 444	98 677	16 430	100,0	26,0	63,4	10,6	37,5
Lanaudière	488 927	111 512	303 465	73 950	100,0	22,8	62,1	15,1	41,6
Ensemble du Québec	8 155 334	1 720 232	5 079 841	1 355 261	100,0	21,1	62,3	16,6	41,6

Note : Population au 1^{er} juillet.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2014), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'échelle des MRC, la structure par âge est très contrastée. La MRC des Moulins est la plus jeune, avec un âge médian de 37,5 ans, parmi les plus faibles du Québec en 2013. Elle se distingue à la fois par une forte proportion de moins de 20 ans (26,0 %) et une faible part de 65 ans et plus (10,6 %). Les MRC de Montcalm et L'Assomption présentent également plus de jeunes et moins de personnes âgées que l'ensemble du Québec. L'âge médian de ces deux MRC est de 40,2 et 41,6 ans respectivement. À l'opposé, la population de Matawinie est nettement plus âgée. L'âge médian y est de 50,3 ans et la part des personnes âgées (21,8 %) dépasse considérablement celle des jeunes (17,8 %). Les populations de D'Autray et de Joliette sont également un peu plus âgées que celle de l'ensemble du Québec. Les âges médians y sont de 45,6 ans et de 44,9 ans respectivement.

3. Conditions de vie et bien-être

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu ajusté après impôt est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian ajusté après impôt de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2011, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de Lanaudière (7,0 %) que dans l'ensemble du Québec (8,8 %). De 2007 à 2011, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 1,1 point), tandis qu'il diminue de 1,2 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2010 seulement, le taux est en diminution de 0,4 point, comparativement à une diminution de 0,5 point dans l'ensemble du Québec. C'est dans Matawinie que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (11,1 %). À l'inverse, le territoire supralocal Les Moulins affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (4,7 %). Au cours de la période 2007-2011, le taux de faible revenu des familles est en diminution dans tous les territoires supralocaux de la région : Montcalm (– 2,2 points), Matawinie (– 2,1 points), D'Au-tray (– 1,6 point), Les Moulins (– 0,9 point), L'Assomption (– 0,5 point), Joliette (– 0,4 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011	Écart 2011-2007 point de pourcentage
	%					
D'Au-tray	11,5	11,2	11,4	10,6	9,9	– 1,6
L'Assomption	5,4	5,5	5,5	5,1	4,9	– 0,5
Joliette	9,3	9,4	9,7	9,0	8,9	– 0,4
Matawinie	13,1	13,3	12,7	12,1	11,1	– 2,1
Montcalm	12,7	11,6	12,2	11,2	10,5	– 2,2
Les Moulins	5,6	5,5	5,6	5,0	4,7	– 0,9
Lanaudière	8,1	8,0	8,1	7,5	7,0	– 1,1
Ensemble du Québec	9,9	9,7	9,8	9,3	8,8	– 1,2

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2011, ce taux est 7,3 fois plus élevé pour les familles monoparentales (23,8 %) que pour les couples (4,4 %). Entre 2007 et 2011, le taux diminue de 1,9 point pour les familles monoparentales, comparativement à une diminution de 0,8 point pour les couples. C'est Matawinie qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2011 (34,1 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à la MRC des Moulins (18,6 %).

Toujours en 2011, on dénombre dans la région 9 890 familles à faible revenu, dont 4 530 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 12 340 en 2007 à 11 120 en 2011, soit une diminution de 9,9 %. Cette diminution est plus élevée que celle du nombre total d'enfants de la région (– 0,2 %).

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Lanaudière, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011	Écart 2011-2007 point de pourcentage
	%					
Taux de faible revenu des familles	8,1	8,0	8,1	7,5	7,0	- 1,1
Famille comptant un couple	5,3	5,1	5,2	4,7	4,4	- 0,8
Sans enfants	5,8	5,4	5,7	5,1	4,8	- 1,0
Avec 1 enfant	4,3	4,5	4,3	4,2	3,8	- 0,5
Avec 2 enfants	4,0	4,0	3,9	3,4	3,2	- 0,8
Avec 3 enfants et plus	8,0	8,2	8,2	7,2	6,8	- 1,2
Famille monoparentale	25,7	25,7	25,8	24,7	23,8	- 1,9
Avec 1 enfant	22,9	22,9	22,9	21,8	21,6	- 1,4
Avec 2 enfants	26,8	26,5	27,2	25,6	23,9	- 2,9
Avec 3 enfants et plus	40,0	41,8	40,3	41,5	38,5	- 1,5

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2010 à 2011, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants, est stationnaire dans la région de Lanaudière. Cette stabilité fait contraste avec l'augmentation observée dans l'ensemble du Québec (+ 0,4 %). Mentionnons que la présente région administrative est la seule à observer un revenu stationnaire entre ces deux années. On constate que les territoires supralocaux suivants profitent d'une croissance réelle : Montcalm (+ 1 %), Matawinie (+ 0,5 %), Les Moulins (+ 0,4 %). À l'inverse, on observe une décroissance dans les territoires supralocaux suivants : Joliette (- 1,3 %), D'Autray (- 0,7 %), L'Assomption (- 0,1 %). Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2011, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 69 750 \$, comparativement à 68 170 \$ au Québec. En 2011, le revenu médian avant impôt est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans les territoires supralocaux suivants : L'Assomption (78 560 \$), Les Moulins (79 480 \$).

Tableau 3.2.1

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 2010-2011

	2010	2011	Variation 2011/2010
	\$ constants de 2011		%
D'Autray	59 789	59 370	- 0,7
L'Assomption	78 678	78 560	- 0,1
Joliette	63 911	63 110	- 1,3
Matawinie	53 338	53 630	0,5
Montcalm	57 676	58 230	1,0
Les Moulins	79 172	79 480	0,4
Lanaudière	69 785	69 750	0,0
Ensemble du Québec	67 868	68 170	0,4

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2011, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (38 160 \$) moins élevé que celui des familles comptant un couple (64 380 \$). Enfin, de 2010 à 2011, le revenu médian des familles monoparentales s'est détérioré de 0,7 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est détérioré de 0,5 %.

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Lanaudière, 2010-2011

	2010	2011	Variation 2011/2010
	\$ constants de 2011		%
Famille comptant un couple	64 725	64 380	- 0,5
Sans enfants	52 328	51 960	- 0,7
Avec 1 enfant	72 588	72 910	0,4
Avec 2 enfants	80 976	81 350	0,5
Avec 3 enfants et plus	77 987	78 300	0,4
Famille monoparentale	38 448	38 160	- 0,7
Avec 1 enfant	37 345	36 820	- 1,4
Avec 2 enfants	41 086	40 680	- 1,0
Avec 3 enfants et plus	38 952	39 010	0,1

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Région administrative

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

L'économie Lanaudaise compte 244 800 emplois en 2013, en hausse de 4 300 par rapport à 2012. La région regagne donc en partie les emplois qu'elle avait perdus l'année précédente. La population en âge de travailler croît un peu moins rapidement (+ 1,2 %) que l'emploi, ce qui engendre une légère hausse du taux d'emploi. Ce dernier passe de 60,5 % à 60,8 %. Il s'agit d'un niveau similaire à celui de l'ensemble du Québec.

La croissance de l'emploi s'observe uniquement chez les personnes de 15 à 29 ans (+ 8 600), chez les femmes (+ 5 600), et chez les travailleurs du secteur des services (+ 5 700). Dans les autres groupes, l'emploi reste stable chez les hommes et dans le secteur des biens, alors qu'il recule chez les personnes de 30 ans et plus (– 4 300).

Du côté du régime de travail, on note une croissance de l'emploi exclusivement dans l'emploi à temps plein (+ 11 900). Le recul de l'emploi à temps partiel (– 7 600) occasionne une baisse de 3,5 points de sa part dans l'emploi total à 16,3 %; il s'agit d'une des plus petites parts parmi les régions du Québec.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Lanaudière, 2009-2013

	Unité	2009	2010	2011	2012	2013
Population active	k	255,1	256,5	267,5	261,1	266,9
Emploi	k	234,3	237,7	246,9	240,5	244,8
Selon le régime						
Emploi à temps plein	k	193,4	200,0	205,6	193,0	204,9
Emploi à temps partiel	k	40,9	37,7	41,3	47,5	39,9
Groupe d'âge						
15-29 ans	k	55,7	53,0	52,2	49,2	57,8
30 ans et plus	k	178,6	184,7	194,7	191,3	187,0
Sexe						
Hommes	k	122,2	132,5	132,6	130,1	128,8
Femmes	k	112,1	105,2	114,3	110,4	116,0
Secteur d'activités						
Secteur des biens	k	64,7	64,4	61,7	67,9	66,6
Secteur des services	k	169,6	173,3	185,2	172,6	178,3
Chômeurs	k	20,8	18,8	20,6	20,6	22,1
Taux d'activité	%	67,9	66,9	68,4	65,7	66,3
Taux de chômage	%	8,2	7,3	7,7	7,9	8,3
Taux d'emploi	%	62,4	62,0	63,1	60,5	60,8
Part de l'emploi à temps partiel	%	17,5	15,9	16,7	19,8	16,3

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La hausse de 0,4 point du taux de chômage fait passer ce dernier au-dessus de la barre des 8 % (8,3 %). Celle-ci s'explique par la croissance moins rapide de la population active que d'emploi. La région de Lanaudière affiche un taux de chômage un peu plus élevé que celui de l'ensemble du Québec (7,6 %).

En 2013, le taux d'activité se fixe à 66,3 %, soit 0,6 point de plus que l'année dernière. Cette variation est attribuable à l'augmentation de la population en âge de travailler plus faible que celle de la population active (+ 2,2 %).

Au cours de la période 2009-2013, l'emploi à temps plein progresse (+ 11 900), alors que celui à temps partiel fait du surplace. Le poids de la région dans l'emploi total ne varie pas de 2009 à 2013 se fixant à 5,5 %.

4.2 MRC

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25-64 ans s'élève à 203 889 dans Lanaudière en 2012, en hausse de 1,0 % par rapport à l'année précédente. Il faut dire que la situation du marché du travail évolue de façon très contrastée à l'intérieur de la région. Des six MRC que compte Lanaudière, cinq ont vu leur nombre de travailleurs évoluer positivement en 2012. Les MRC de Montcalm (+ 2,5 %) et des Moulins (+ 1,4 %) sont, toutefois, les seules à afficher une croissance supérieure à la moyenne québécoise (+ 0,9 %). Il s'agit pour Montcalm d'une deuxième hausse annuelle consécutive parmi les plus élevées au Québec. En revanche, on note que Matawinie est la seule MRC qui connaît une diminution du nombre de travailleurs (-0,1 %).

En ce qui a trait au taux de travailleurs, il croît ou reste stable dans toutes les MRC de la région. Néanmoins, Montcalm (+ 0,5 point) est le seul territoire supralocal de la couronne nord de Montréal qui affiche une croissance supérieure à la moyenne québécoise (+ 0,4 point). La MRC des Moulins (82,0 %) présente le taux de travailleurs le plus élevé de la région, immédiatement suivie à ce chapitre par L'Assomption (79,8 %). En revanche, c'est dans D'Autray (71,7 %) et Joliette (72,1 %) qu'il est le plus faible.

Tableau 4.2.1

Nombre et taux des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 2011-2012

	Nombre			Taux		
	2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011	2011 ^r	2012 ^p	Écart 2012-2011
	n		%	%		Point de %
D'Autray	16 546	16 596	0,3	71,3	71,7	0,4
L'Assomption	53 353	53 617	0,5	79,7	79,8	0,1
Joliette	24 645	24 827	0,7	72,1	72,1	0,0
Matawinie	17 674	17 663	-0,1	64,9	64,9	0,0
Montcalm	20 096	20 605	2,5	72,6	73,1	0,5
Les Moulins	69 597	70 581	1,4	81,9	82,0	0,1
Lanaudière	201 911	203 889	1,0	76,4	76,6	0,2
Ensemble du Québec	3 285 087	3 314 476	0,9	75,7	76,1	0,4

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Revenu Québec.

En 2012, le taux de travailleurs des hommes demeure supérieur à celui des femmes dans l'ensemble des MRC de Lanaudière. C'est dans Montcalm où l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit une différence de 9,4 points de pourcentage en faveur de ces derniers. À l'opposé, l'écart le plus faible est noté dans Matawinie (4,4 points). Soulignons que depuis 2008, les disparités entre les deux sexes au chapitre du taux de travailleurs tendent à s'estomper dans l'ensemble des territoires supralocaux de la région.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

La région administrative de Lanaudière enregistre un produit intérieur brut aux prix de base (PIB) de 11,9 G\$ en 2012. Ce montant représente 3,6 % de l'économie québécoise, ce qui place Lanaudière au huitième rang parmi les régions administratives du Québec.

Lanaudière enregistre une augmentation de son PIB de 3,2 % relativement à l'année précédente. Par ailleurs, elle affiche un taux de croissance annuel moyen entre 2007 et 2012 de 3,6 %. N'ayant pas été durement touchée par la crise économique de 2009, Lanaudière connaît ainsi une croissance assez stable au cours des dernières années.

Produit intérieur brut par industrie

L'économie de Lanaudière est basée à 26,6 % sur le secteur de production de biens et à 73,4 % sur celui des services. Leurs productions respectives totalisent 3,2 G\$ et 8,7 G\$, ce qui représente des hausses de 2,1 % et 3,6 % par rapport à 2011. Il s'agit de taux semblables à ceux observés dans l'ensemble du Québec : 2,1 % et 3,8 %. On observe le même phénomène pour le taux de croissance annuel moyen au cours des cinq dernières années : le secteur des services croît nettement plus rapidement (+ 4,2 %) que celui des biens (+ 2,0 %).

En 2012, les facteurs qui expliquent la hausse dans le secteur des industries productrices de biens proviennent notamment de l'industrie de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse (+ 6,6 %) et de l'industrie de la construction (+ 3,9 %). Cette dernière occupe 11,1 % du PIB de Lanaudière, soit une part plus élevée que dans l'ensemble du Québec (7,4 %), et constitue ainsi temporairement une base économique de la région. L'industrie de la fabrication présente des résultats variables parmi les différentes bases économiques : on observe une croissance dans la fabrication de produits métalliques (+ 1,1 %) et un recul dans la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (– 3,8 %), de produits minéraux non métalliques (– 1,3 %) et de meubles et de produits connexes (– 0,5 %), en 2012. Les services publics enregistrent, quant à eux, une hausse de 1,3 % en cette même année.

Deux industries du secteur des services présentent une diminution de leur production en 2012. Il s'agit du commerce de détail (– 0,2 %) et de l'industrie des arts, spectacles et loisirs (– 0,4 %). Les autres industries connaissent des augmentations allant de 0,4 % à 6,2 %. En particulier, les administrations publiques (+ 5,7 %), l'hébergement et les services de restauration (+ 5,8 %) et les services d'enseignement (+ 6,2 %) sont les industries dont les hausses de production sont les plus importantes. Les deux bases économiques du secteur, les autres services sauf les administrations publiques et le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers, croissent de 4,6 % et de 4,2 %, soit des taux supérieurs à ceux observés en 2011 (respectivement 2,0 % et 3,6 %). Le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers constitue une industrie clé pour Lanaudière : sa part dans le PIB régional s'élève à 21,6 %.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par industrie, Lanaudière, 2011-2012

	2011 ^{er}	2012 ^e	Part de l'industrie en 2012	Variation annuelle moyenne 2012/2007	Variation 2012/2011
	k\$		%		
Ensemble des industries	11 539 812	11 913 120	100,0	3,6	3,2
Secteur de production de biens	3 107 178	3 172 888	26,6	2,0	2,1
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	277 226	295 628	2,5	4,4	6,6
Cultures agricoles et élevage	241 845	260 141	2,2	4,9	7,6
Foresterie et exploitation forestière	16 294	15 543	0,1	3,7	-4,6
Pêche, chasse et piégeage	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	x	x	...	...	...
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	39 274	38 773	0,3	17,1	-1,3
Services publics	99 962	101 273	0,9	-7,7	1,3
Construction	1 269 642	1 319 405	11,1	5,5	3,9
Fabrication	1 421 073	1 417 809	11,9	-0,6	-0,2
Fabrication d'aliments	219 120	222 109	1,9	5,9	1,4
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	x	x	...	...	...
Fabrication du papier	x	x	...	...	...
Impression et activités connexes de soutien	x	x	...	...	...
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	31 343	30 713	0,3	-2,6	-2,0
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	290 238	279 218	2,3	3,0	-3,8
Fabrication de produits minéraux non métalliques	60 524	59 744	0,5	-7,8	-1,3
Première transformation des métaux	18 611	18 127	0,2	3,0	-2,6
Fabrication de produits métalliques	190 543	192 727	1,6	-1,1	1,1
Fabrication de machines	76 526	76 503	0,6	-9,8	0,0
Fabrication de produits informatiques et électroniques	20 726	19 300	0,2	-2,2	-6,9
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	55 591	55 240	0,5	...	-0,6
Fabrication de meubles et de produits connexes	72 860	72 530	0,6	-3,4	-0,5
Activités diverses de fabrication	51 241	48 905	0,4	...	-4,6
Secteur des services	8 432 635	8 740 232	73,4	4,2	3,6
Commerce de gros	544 288	561 674	4,7	5,7	3,2
Commerce de détail	1 032 883	1 030 941	8,7	2,8	-0,2
Transport et entreposage	306 498	309 009	2,6	0,0	0,8
Industrie de l'information et industrie culturelle	157 775	161 306	1,4	...	2,2
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	2 473 667	2 577 158	21,6	4,4	4,2
Services professionnels, scientifiques et techniques	380 737	395 532	3,3	5,7	3,9
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	355 088	356 399	3,0	8,1	0,4
Services d'enseignement	844 329	896 923	7,5	4,5	6,2
Soins de santé et assistance sociale	1 059 878	1 110 432	9,3	3,4	4,8
Arts, spectacles et loisirs	100 703	100 287	0,8	-0,3	-0,4
Hébergement et services de restauration	288 795	305 410	2,6	3,9	5,8
Autres services, sauf les administrations publiques	313 179	327 455	2,7	3,4	4,6
Administrations publiques	574 817	607 707	5,1	...	5,7

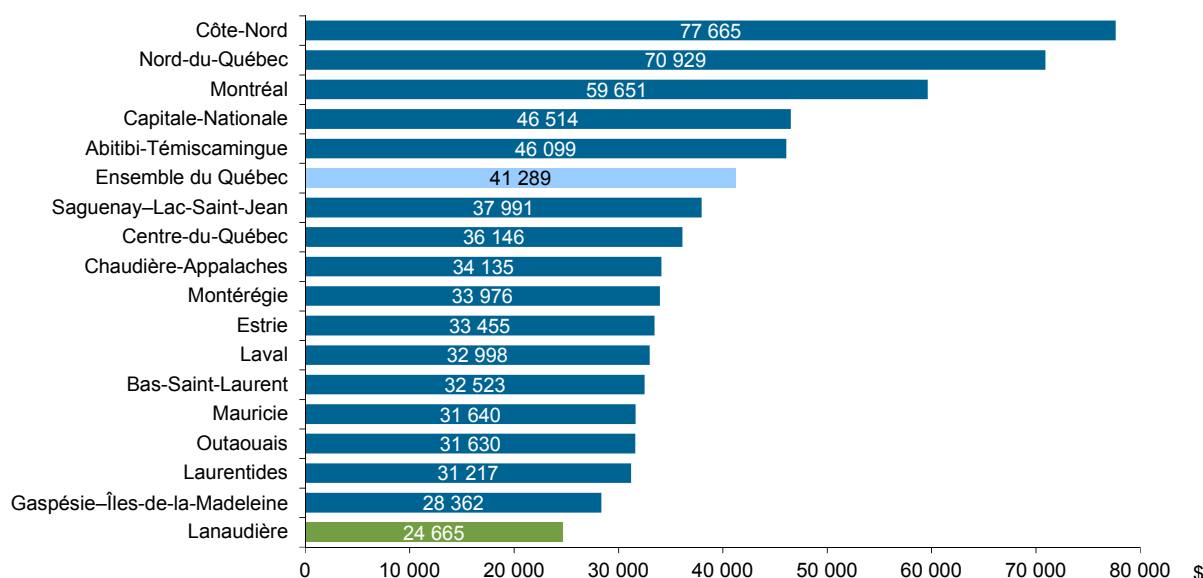
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. En 2012, Lanaudière présente un PIB par habitant de 24 665 \$, soit le montant le moins élevé parmi les régions administratives. Par ailleurs, le PIB par habitant de la région croît de 1,9 %, soit un taux inférieur à celui qu'enregistre le Québec (+ 2,4 %). À titre indicatif, l'ensemble du Québec enregistre un PIB par habitant de 41 289 \$.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2012



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 3,3 % en 2011, le revenu disponible par habitant de Lanaudière croît avec moins de vigueur en 2012, soit de 1,3 %. Le ralentissement de la croissance est attribuable, en bonne partie, à une croissance plus lente de la rémunération des salariés et au repli du revenu net de la propriété. Au Québec, le taux de croissance du revenu disponible en 2012 est plus rapide que celui de la région et se situe à 2,2 %.

Avec un revenu disponible des ménages de 25 844 \$ par habitant, Lanaudière se classe au onzième rang parmi les 17 régions administratives, devant le Saguenay-Lac-Saint-Jean (25 107 \$), mais tout juste derrière Chaudière-Appalaches (25 859 \$). Au Québec, le revenu disponible par habitant est plus élevé et il atteint 26 347 \$.

Décomposition du revenu disponible

La composition du revenu des ménages permet de mieux comprendre l'origine du retard historique de la région en regard de la moyenne québécoise. Ainsi, dans les prochains paragraphes, la structure de revenu des ménages de Lanaudière sera décortiquée et comparée avec celles des ménages de l'ensemble du Québec.

Tableau 5.2.1

Revenu disponible et ses principales composantes par habitant, Lanaudière et ensemble du Québec, 2011-2012

Composantes du revenu	Lanaudière			Ensemble du Québec		
	2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011	2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011
	\$/hab.		%	\$/hab.		%
Rémunération des salariés	23 228	23 733	2,2	22 767	23 399	2,8
Revenu mixte net	3 090	3 191	3,3	3 484	3 614	3,7
Revenu net de la propriété	2 192	2 097	- 4,3	2 878	2 957	2,8
Égal:						
Revenu primaire	28 510	29 021	1,8	29 129	29 969	2,9
Plus :						
Transferts courants reçus	5 581	5 782	3,6	5 645	5 834	3,4
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	50	51	2,9	108	110	2,5
Des administrations publiques	5 518	5 717	3,6	5 477	5 663	3,4
Administration fédérale	2 394	2 456	2,6	2 449	2 507	2,4
Administration provinciale	1 796	1 861	3,6	1 682	1 744	3,7
Administrations autochtones	10	8	- 24,9	19	14	- 24,7
RRQ et RPC	1 317	1 392	5,7	1 326	1 398	5,4
Des non-résidents	14	14	- 0,3	60	61	1,1
Moins:						
Transferts courants payés	8 578	8 959	4,4	8 991	9 457	5,2
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	178	183	2,9	387	396	2,5
Aux administrations publiques	8 374	8 749	4,5	8 490	8 941	5,3
Impôts sur le revenu	5 277	5 520	4,6	5 541	5 853	5,6
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 541	2 669	5,1	2 384	2 518	5,6
Autres transferts courants aux administrations publiques	556	560	0,8	565	570	0,9
Aux non-résidents	27	27	3,3	114	120	4,8
Égal :						
Revenu disponible	25 513	25 844	1,3	25 783	26 347	2,2

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; Emploi et Développement social Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Revenu primaire

Le revenu primaire, soit celui que tirent les ménages de leur contribution à l'activité économique (aussi appelé revenu de marché), atteint 29 021 \$ par habitant dans Lanaudière, ce qui est au-dessous de la moyenne provinciale (29 969 \$). Tant dans la région que dans l'ensemble du Québec, le revenu primaire représente plus des trois quarts du revenu total des ménages.

La rémunération des salariés, principale composante du revenu primaire des ménages, demeure néanmoins plus élevée dans Lanaudière (23 733 \$) que dans l'ensemble de la province (23 399 \$). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que dans la région le taux d'emploi et le salaire hebdomadaire médian des employés sont légèrement supérieurs à la moyenne provinciale.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire des ménages, est toutefois plus faible dans Lanaudière (3 191 \$) que dans l'ensemble du Québec (3 614 \$). Le revenu mixte net englobe le revenu net des exploitants agricoles, le revenu net des entreprises individuelles ainsi que le revenu des loyers.

En ce qui concerne le revenu net de la propriété, soit la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les ménages, il est moins élevé dans la région (2 097 \$) qu'au Québec (2 957 \$). Soulignons que parmi les régions administratives, seules celles de Montréal et de la Capitale-Nationale présentent un revenu net de la propriété par habitant supérieur à la moyenne québécoise.

Transferts courants reçus

L'intervention de l'État par le biais des transferts sociaux (aide sociale, prestations d'assurance-emploi, rentes de retraite, crédits d'impôt remboursables, etc.) vient réduire légèrement la différence de revenu entre la région de Lanaudière et le Québec. En 2012, les résidents de la région ont reçu, en moyenne, des différents paliers de gouvernement 5 717 \$ en transferts sociaux, ce qui représente 54 \$ de plus par habitant que la moyenne québécoise (5 663 \$). En raison d'un taux de natalité plus élevé, les résidents de Lanaudière ont davantage recours, comparativement à ceux de l'ensemble de la province, aux prestations du Régime québécois d'assurance parentale, du programme Soutien aux enfants ainsi qu'aux prestations fiscales canadiennes pour enfants et les prestations universelles pour la garde d'enfants.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu total les transferts que paient les ménages aux administrations publiques, aux non-résidents ainsi qu'aux institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM). Le revenu disponible représente ainsi la part du revenu qui reste à la disposition des ménages pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne.

En raison d'un revenu total plus faible, les transferts payés aux gouvernements par les ménages de Lanaudière (8 749 \$), sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts, sont inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec (8 941 \$). D'ailleurs, la part du revenu consacrée aux transferts payés par les ménages aux différents paliers de gouvernement a augmenté au cours des trois dernières années dans la région pour s'établir à 25,1 % en 2012.

Il importe de mentionner que les dons de bienfaisance sont aussi déduits du revenu des ménages, étant donné qu'ils sont considérés, selon les normes du système de comptabilité nationale canadien, comme des transferts courants aux ISBLSM. En 2012, les résidents de Lanaudière ont donné en moyenne 183 \$ aux ISBLSM, ce qui est deux fois moins que dans l'ensemble de la province (396 \$).

Évolution du revenu disponible des ménages dans les MRC

Toutes les MRC de la région de Lanaudière enregistrent, en 2012, un taux de croissance du revenu disponible par habitant inférieur à la moyenne observée au Québec (+ 2,2 %). La MRC de Joliette est celle qui enregistre la croissance la plus modeste en regard de 2011, soit une hausse de 0,8 %, sous l'effet conjugué d'une augmentation lente de la rémunération des salariés et de la diminution du revenu net de la propriété. D'ailleurs, il faut remonter en 2009 pour voir Joliette afficher une augmentation supérieure à la moyenne québécoise.

Les inégalités de revenu demeurent relativement fortes dans Lanaudière, notamment entre la MRC de la Matawinie (21 670 \$), située à l'extrême nord de la région, et les territoires supralocaux situés à proximité de l'île de Montréal comme L'Assomption (27 936 \$) et Les Moulins (27 858 \$). Le faible niveau de revenu en Matawinie est attribuable, en grande partie, à la rémunération des salariés et au taux de travailleurs qui sont largement moindres que dans le reste de la région.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 2008-2012

	2008 ^r	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011	TCAM 2012/2008
	\$/hab					%	
D'Autray	21 169	21 503	21 903	22 692	23 167	2,1	2,3
L'Assomption	25 791	26 357	26 818	27 612	27 936	1,2	2,0
Joliette	23 120	23 581	23 842	24 278	24 468	0,8	1,4
Matawinie	19 719	20 294	20 609	21 437	21 670	1,1	2,4
Montcalm	20 645	21 109	21 677	22 663	23 005	1,5	2,7
Les Moulins	25 600	26 005	26 541	27 497	27 858	1,3	2,1
Lanaudière	23 757	24 236	24 687	25 513	25 844	1,3	2,1
Ensemble du Québec	24 389	24 638	24 914	25 783	26 347	2,2	1,9

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; Emploi et Développement social Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Les résidents de cette dernière MRC sont d'ailleurs ceux qui reçoivent le plus dans la région en transferts courants des administrations publiques. En 2012, ils ont reçu, en moyenne, plus de 7 000 \$ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse, du Régime des rentes du Québec, de l'assurance-emploi ainsi que celles de l'aide sociale sont les principaux transferts gouvernementaux reçus par les ménages de ce territoire. À l'opposé, c'est dans la MRC des Moulins (4 753 \$) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas de la région.

6. Investissements et permis de bâtir

par Jean-François Fortin, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

Selon les intentions pour 2014, les investissements dans la région de Lanaudière devraient atteindre 3,1 G\$, en hausse de 9,6 % par rapport à 2013, suivant une diminution de 14,2 % entre 2012 et 2013. La région représenterait ainsi 4,5 % du total québécois (68,5 G\$). À ce chapitre, la croissance de la région est plus rapide que celle de l'ensemble des régions (+ 2,0 %), alors qu'elle avait fait moins bien en 2013 (moyenne provinciale : - 2,8 %). La région arrive au premier rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la croissance annuelle.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie¹ et par secteur, Lanaudière, 2010-2014²

	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2014/2013	Part relative dans la région (2014)	Part relative dans le Québec (2014)
	k\$						%	
Production de biens	291 448	382 629	396 985	404 549	399 082	- 1,4	13,0	2,6
Production de services	739 722	1 111 876	1 172 826	916 543	903 840	- 1,4	29,5	3,1
Logement	1 922 577	1 773 406	1 685 643	1 472 712	1 758 432	19,4	57,4	7,4
Total	2 953 747	3 267 911	3 255 454	2 793 804	3 061 353	9,6	100,0	4,5
Secteur privé non résidentiel	632 963	1 048 315	988 228	806 747	775 856	- 3,8	25,3	3,4
Secteur public	398 207	446 190	581 583	514 345	527 066	2,5	17,2	2,4

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada 2002*.

2. 2010-2012 : dépenses réelles; 2013 : dépenses réelles provisoires; 2014 : perspectives.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses en immobilisation*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 13,0 % de l'investissement régional en 2014, sont en décroissance de 1,4 % par rapport à 2013, pour atteindre 399,1 M\$. L'investissement dans la région représente 2,6 % de l'investissement total de ces industries au Québec. En 2014, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur des services publics (208,1 M\$) et dans celui de la fabrication (110,1 M\$).

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant près du tiers de l'investissement régional (29,5 %), est en baisse de 1,4 % par rapport à 2013 et se chiffre à 0,9 G\$. La variation annuelle de l'investissement de la région dans ces industries, qui constitue 3,1 % de l'investissement québécois (29,3 G\$), est inférieure à la moyenne provinciale (+ 3,0 %). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 214,3 M\$ en 2014, soit 23,7 % du total des industries productrices de services.

L'investissement résidentiel, qui représente 57,4 % de l'investissement régional en 2014, est en croissance de 19,4 %, pour s'établir à 1,8 G\$. Il s'agit d'une variation annuelle supérieure à la moyenne québécoise (+ 6,6 %). La région représente 7,4 % du total provincial.

Le secteur privé non résidentiel, qui s'approprie 25,3 % de l'investissement total, est en décroissance de 3,8 % par rapport à 2013, pour s'élever à 775,9 M\$. Cela correspond à une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (- 2,4 %). La région de Lanaudière représente 3,4 % du secteur privé non résidentiel québécois. Les investissements publics affichent une croissance de 2,5 % par rapport à 2013, pour s'établir à 527,1 M\$. Il s'agit d'une variation annuelle supérieure à la moyenne québécoise (+ 2,0 %). Cette région accapare 2,4 % des investissements publics au Québec.

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de Lanaudière atteint 754,9 M\$ en 2013, en baisse de 16,2 % par rapport à 2012. La décroissance s'observe surtout dans le secteur résidentiel (– 21,2 %), le secteur non résidentiel ne diminuant que légèrement (– 0,1 %).

Les permis de bâtir résidentiels ont autorisé la construction de 2 549 nouvelles unités indépendantes, comparativement à 3 724 en 2012. La valeur des permis délivrés dans ce secteur se concentre dans les MRC Les Moulins (121,4 M\$) et de L'Assomption (114,7 M\$). Seules les MRC de Matawinie et de Montcalm ont accordé des permis de bâtir résidentiels pour une valeur supérieure à la moyenne des cinq dernières années. En nombre de nouvelles unités indépendantes autorisées, la MRC Les Moulins arrive en tête avec 637, suivie de celles de Montcalm (465) et de L'Assomption (464).

La valeur des permis de bâtir non résidentiels octroyés en 2013 est supérieure à la moyenne des cinq dernières années uniquement dans le cas de la composante institutionnelle (65,6 M\$ contre une moyenne de 45,5 M\$). Les permis de bâtir commerciaux se concentrent dans les MRC des Moulins (44,3 M\$) et de Joliette (34,4 M\$). Pour la MRC des Moulins, il s'agit d'une valeur sensiblement inférieure à la moyenne des cinq dernières années (79,1 M\$). Les permis de bâtir industriels accordés représentent 29,7 M\$ et se concentrent dans la MRC des Moulins (19,9 M\$), une valeur supérieure à la moyenne des cinq dernières années. Finalement, les permis de bâtir institutionnels se concentrent dans les MRC de Joliette, de L'Assomption et des Moulins.

Tableau 6.2.1

Nombre de nouvelles unités de logement indépendantes autorisées, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 2011-2013

	2011	2012	2013	Variation 2013/2012
	n			%
D'Autray	214	219	144	– 34,2
L'Assomption	770	648	464	– 28,4
Joliette	553	592	428	– 27,7
Matawinie	416	436	411	– 5,7
Montcalm	506	501	465	– 7,2
Les Moulins	1 754	1 328	637	– 52,0
Lanaudière	4 213	3 724	2 549	– 31,6
Ensemble du Québec	53 890	51 262	42 493	– 17,1

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 2013

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k\$	Moyenne 08-12	k\$	Moyenne 08-12	k\$	Moyenne 08-12	k\$	Moyenne 08-12
D'Autray	35 593	40 449	5 138	7 226	3 595	3 402	411	764
L'Assomption	114 730	169 561	25 517	21 960	2 300	10 007	13 199	7 813
Joliette	77 115	90 258	34 352	19 280	2 412	10 443	34 389	12 821
Matawinie	100 779	97 063	2 529	8 904	759	3 114	3 239	4 110
Montcalm	90 468	84 973	7 671	5 553	696	3 087	2 376	3 753
Les Moulins	121 427	268 015	44 319	79 050	19 901	9 256	11 980	16 257
Lanaudière	540 112	750 319	119 526	141 973	29 663	39 309	65 594	45 518
Ensemble du Québec	8 950 402	9 507 044	3 336 490	2 846 766	1 029 046	1 008 238	1 887 639	1 264 119

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Mode de transport utilisé pour se rendre au travail

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon l'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM) de 2011, environ 3,6 millions de Québécois et 223 000 habitants de Lanaudière se déplacent pour se rendre au travail. L'analyse qui suit présente pour la région administrative et ses MRC géographiques, la répartition de ces travailleurs de 15 ans et plus selon le principal mode de transport utilisé, c'est-à-dire celui pour réaliser la plus grande partie du trajet. Notons l'influence des MRC Les Moulins et L'Assomption qui comptent ensemble pour 61 % des travailleurs de la région se déplaçant pour aller travailler.

Transport en véhicule privé (automobile, camion ou fourgonnette)

Dans l'ensemble du Québec, 78 % des travailleurs se déplacent en automobile, camion ou fourgonnette pour se rendre sur leur lieu de travail. Parmi ces navetteurs, 86 % voyagent seuls et 14 % font du covoiturage.

Dans la région de Lanaudière, la proportion de travailleurs se déplaçant en véhicule privé est plus élevée qu'au niveau provincial, soit 91 %. Une proportion de navetteurs relativement semblable à la moyenne québécoise circulent seuls (87 %) ou font du covoiturage (13 %).

Les travailleurs des différentes MRC de la région présentent des habitudes de transport similaires. En effet, la proportion de travailleurs circulant en véhicule privé oscille entre 89 % (Joliette) et 94 % (Montcalm).

Tableau 7.1

Répartition des travailleurs selon le principal mode de transport utilisé pour se rendre au travail, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 2011

	Véhicule privé	Part des travailleurs qui voyagent en véhicule privé		Transport durable	Autres moyens de transport
		Seuls	Covoiturage		
MRC de résidence		%			
D'Autray	93	84	16	6	1
L'Assomption	90	87	13	10	1
Joliette	89	89	11	10	1
Matawinie	91	86	14	9	1
Montcalm	94	87	13	5	1
Les Moulins	92	88	12	7	1
Lanaudière	91	87	13	8	1
Ensemble du Québec	78	86	14	21	1

Notes : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Les territoires des MRC géographiques représentent l'équivalent des territoires des divisions de recensement (DR).

Le principal critère de diffusion relié à la qualité des estimations de l'ENM est le taux global de non-réponse (TGN). Ainsi, plus le TGN est élevé, plus le risque de biais augmente. Les estimations de l'ENM pour toute région géographique présentant un taux global de non-réponse égal ou supérieur à 50 % ne sont pas diffusées, car elles contiennent un niveau d'erreurs élevé. Les TGN pour les données présentées dans ce tableau sont : D'Autray 32,4 %, L'Assomption 21,9 %, Joliette 24,7 %, Matawinie 31,4 %, Montcalm 30,7 %, Les Moulins 14,6 %, Lanaudière 22,8 %, ensemble du Québec 22,4 %.

En raison de l'arrondissement aléatoire réalisé pour protéger le caractère confidentiel des renseignements recueillis, la somme des répartitions en pourcentages par mode de transport pour un territoire donné peut ne pas être égale à 100 %.

Lorsque le nombre de travailleurs utilisant un mode de transport est inférieur à 40, la donnée est masquée par un « x ». Le masquage d'une donnée secondaire est parfois nécessaire afin de ne pas déduire la première.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages* (2011), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Transport durable

Dans l'ensemble de la province, près d'un cinquième des travailleurs (21 %) utilisent un transport durable pour effectuer la plus grande partie de leur trajet domicile-travail, c'est-à-dire le transport en commun ou le transport actif. Ce dernier se définit comme la marche et la bicyclette. Parmi ces travailleurs, 65 % circulent en transport en commun et 35 % se déplacent activement. Chez les utilisateurs du transport en commun, 59 % prennent l'autobus pour la plus grande partie de leur trajet-domicile-travail, 34 % le métro, 7 % le train de banlieue et une infime proportion le traversier. Quant aux travailleurs utilisant un mode de transport plus actif, ils sont 81 % à marcher et 19 % à pédaler pour se rendre au travail.

Dans la région de Lanaudière, environ 8 % des travailleurs utilisent un moyen de transport durable. Le déplacement actif est pratiqué par 57 % de ces travailleurs et ils sont cinq fois plus nombreux à marcher vers leur lieu de travail qu'à s'y rendre en vélo. Environ 43 % des travailleurs utilisant un transport durable se déplacent en transport en commun. L'autobus est le mode de transport en commun privilégié par 69 % de ces travailleurs. Les autres travailleurs empruntent le métro pour effectuer la plus grande partie de leur trajet domicile-travail (28 %) ou encore le train de banlieue (2 %).

Les travailleurs des MRC les plus proches de Laval et Montréal se démarquent dans leurs habitudes en transport durable. En effet, parmi les travailleurs utilisant le transport durable, 67 % des travailleurs de la MRC des Moulins et 56 % des travailleurs de la MRC L'Assomption se déplacent en transport en commun, alors qu'ils sont moins de 15 % partout ailleurs. Dans les deux MRC, l'autobus est le moyen de transport privilégié, suivi du métro. Les travailleurs des MRC D'Autray, Joliette, Matawinie et Montcalm préfèrent le transport actif. Les résidents de ces MRC qui marchent pour se rendre sur leur lieu de travail sont près de six fois plus nombreux que ceux qui empruntent leur vélo.

Tableau 7.2

Répartition des travailleurs selon le principal mode de transport durable utilisé pour se rendre au travail, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec, 2011

	Transport actif	Transport en commun	Part des travailleurs selon le mode de transport en commun			
			Autobus	Métro	Train de banlieue	Traversier pour passager
MRC de résidence	%					
D'Autray	87	14	55	29	x	x
L'Assomption	44	56	76	23	x	x
Joliette	90	10	70	30	-	-
Matawinie	89	11	53	42	-	-
Montcalm	86	14	47	41	x	x
Les Moulins	33	67	66	31	3	-
Lanaudière	57	43	69	28	2	—
Ensemble du Québec	35	65	59	34	7	—

Notes : Selon le découpage géographique et la dénomination territoriale au 1^{er} janvier 2011.

Les territoires des MRC géographiques représentent l'équivalent des territoires des divisions de recensement (DR).

Le principal critère de diffusion relié à la qualité des estimations de l'ENM est le taux global de non-réponse (TGN). Ainsi, plus le TGN est élevé, plus le risque de biais augmente. Les estimations de l'ENM pour toute région géographique présentant un taux global de non-réponse égal ou supérieur à 50 % ne sont pas diffusées, car elles contiennent un niveau d'erreurs élevé. Les TGN pour les données présentées dans ce tableau sont : D'Autray 32,4 %, L'Assomption 21,9 %, Joliette 24,7 %, Matawinie 31,4 %, Montcalm 30,7 %, Les Moulins 14,6 %, Lanaudière 22,8 %, ensemble du Québec 22,4 %.

En raison de l'arrondissement aléatoire réalisé pour protéger le caractère confidentiel des renseignements recueillis, la somme des répartitions en pourcentages par mode de transport pour un territoire donné peut ne pas être égale à 100 %.

Lorsque le nombre de travailleurs utilisant un mode de transport est inférieur à 40, la donnée est masquée par un « x ». Le masquage d'une donnée secondaire est parfois nécessaire afin de ne pas déduire la première.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages* (2011), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

8. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé pour analyser cette section est celui des régions sociosanitaires, délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section est essentiellement focalisée sur l'offre de services dans le système de santé au Québec, à savoir le personnel de la santé.

En 2012, dans Lanaudière, le nombre de médecins augmente de 2,5 %, ce qui fait perdurer la croissance uniforme amorcée en 2010. Au Québec, ce nombre s'accroît de 2,7 %, ce qui porte l'effectif à 18 003. Depuis 2008, l'accroissement du nombre de médecins dans la région (+ 10,9 %) est dû davantage aux spécialistes (+ 13,6 %) qu'aux omnipraticiens (+ 9,0 %). Au Québec, les spécialistes (+ 12,0 %) plus que les omnipraticiens (+ 7,3 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 9,7 %). Pour ce qui est des dentistes, on assiste en 2012 à une hausse de 5,6 %, et ce, après une année de décroissance. Toutefois, depuis 2008, le nombre de dentistes dans Lanaudière a augmenté de 23,7 %, soit la plus forte croissance enregistrée au Québec.

On enregistre en 2012-2013 pour le personnel infirmier une hausse de 1,6 % dans Lanaudière. Cette croissance est plus marquée chez les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 5,6 %), les infirmières auxiliaires (+ 2,2 %) et les préposées aux bénéficiaires (+ 1,9 %) que chez les infirmières (– 1,2 %).

Tableau 8.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire de Lanaudière, 2008 (2008-2009) à 2012 (2012-2013)

	Unité	2008	2009	2010	2011	2012
Médecins¹	n	588	584	605	636	652
Omnipraticiens	n	346	344	353	374	377
Ensemble des spécialistes	n	242	240	252	262	275
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	1,30	1,26	1,29	1,33	1,35
Dentistes¹	n	152	167	179	178	188
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	0,34	0,36	0,38	0,37	0,39
		2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Personnel infirmier^{3,4}	n	4 136	4 250	4 375	4 423	4 492
Infirmières	n	1 391	1 354	1 344	1 342	1 326
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	533	581	622	642	678
Infirmières auxiliaires	n	633	693	713	728	744
Préposées aux bénéficiaires	n	1 579	1 622	1 696	1 711	1 744
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	9,12	9,20	9,31	9,27	9,30

Note: Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluant les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population prise au 1^{er} juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.
3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1^{er} avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier: les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.
4. Nombre de personnes travaillant dans le réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel), et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2013).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2014; Régie de l'assurance maladie du Québec, 2014.

9. Éducation

9.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, et de la Science (Direction de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial¹. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2003 à 2007.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 1 774 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2007 dans l'ensemble des établissements de la région de Lanaudière est de 59,3 %. Ce taux est en diminution par rapport au taux des cohortes précédentes. Les étudiants des établissements de Lanaudière affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus faible que celui de l'ensemble du Québec. Au Québec, sur les 55 359 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2007, 64,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Ce résultat est le plus bas observé pour la période. En effet, le taux de diplomation aux études collégiales de l'ensemble du Québec oscille entre 66,0 % (2003) et 64,6 % (2007).

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de Lanaudière est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important est constaté pour la cohorte de l'automne 2003 où il s'élève à 16,9 points de pourcentage. Les dernières données disponibles montrent cependant une réduction de cet écart à 12,8 points de pourcentage, avec un taux de diplomation auprès des étudiantes de 64,7 % contre 51,9 % chez les étudiants de la cohorte de 2007.

Des 1 156 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2007, 64,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation auprès des 358 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique à la même année est plus faible, soit 56,7 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (260 inscrits à l'automne 2007) que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (39,2 % pour la cohorte de 2007). Finalement, peu importe le type de programme dans lequel les étudiants sont inscrits, les taux de diplomation des femmes sont toujours plus élevés que ceux des hommes. Ce phénomène est observé pour toutes les cohortes, et ce, tout comme dans l'ensemble du réseau collégial.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2007, dans les établissements de la région de Lanaudière, 9,4 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (59,3 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (9,4 %) porte à 68,7 %

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2007 est de 70,5 % (64,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 5,8 %, un DEP).

Tableau 9.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistrés deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Lanaudière, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2003 à 2007

	2003	2004	2005	2006	2007
	%				
Préuniversitaire	71,9	69,2	67,3	66,9	64,6
Hommes	62,6	62,0	59,0	62,4	57,3
Femmes	78,0	73,9	73,6	70,6	70,2
Technique	59,1	57,8	54,8	56,4	56,7
Hommes	50,5	56,6	42,7	52,3	50,5
Femmes	63,8	58,5	61,4	58,4	59,4
Accueil ou transition	39,0	29,7	37,5	29,4	39,2
Hommes	27,5	26,7	29,9	25,5	32,6
Femmes	50,6	32,6	44,6	34,5	46,4
Ensemble des programmes	65,4	61,9	61,1	60,1	59,3
Hommes	55,2	55,5	52,1	55,0	51,9
Femmes	72,1	66,1	67,6	64,1	64,7

Note : À partir de l'automne 2004 sont exclues les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science.

9.2 Formation universitaire : nombre de diplômés au baccalauréat¹

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

En 2011, on observe que le nombre de diplômés au baccalauréat a augmenté dans Lanaudière de 4,7 %, ce qui se situe au-dessus de la croissance du Québec (+ 1,6 %). Depuis 2007, on s'aperçoit que la tendance est à la hausse, et ce, de façon encore plus marquée (+ 15,6 %).

Les 1 333 diplômés au baccalauréat dans Lanaudière sont majoritairement des femmes (65,3 %) en 2011, tout comme au Québec (61,8 %). Au provincial, cette proportion a constamment augmenté entre 2007 et 2010 (+ 1,2 point de pourcentage), mais a diminué entre 2010 et 2011 (– 0,9 point). Dans Lanaudière, elle diminue en 2011 (– 0,3 point) et freine la hausse des deux dernières années.

Parmi les domaines d'études, c'est celui des sciences sociales et humaines qui procure le plus de diplômés (66,8 %), ce qui est supérieur à la proportion québécoise (65,6 %).

Les trois principales universités d'où viennent les diplômés au baccalauréat de Lanaudière sont, dans l'ordre, l'Université de Montréal (25,6 %), l'Université du Québec à Montréal et l'Université du Québec à Trois-Rivières (25,0 % et 16,7 % respectivement). La part de l'Université de Montréal est en baisse par rapport à 2010 (– 1,0 point), alors que celle de l'Université du Québec à Montréal augmente en 2011 (+ 0,4 point).

1. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence telle que déclarée lors de la dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). Si cette donnée n'est pas disponible, la région administrative de l'organisme où a été obtenu le premier diplôme d'études secondaires est attribuée.

Tableau 9.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence en formation générale des jeunes (FGJ), selon le sexe et le domaine d'études, Lanaudière, 2007-2011

	2007 ^r	2008 ^r	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^p
	n				
Lanaudière	1 153	1 196	1 312	1 273	1 333
Sciences de la santé	140	143	165	167	165
Hommes	19	28	21	31	34
Femmes	121	115	144	136	131
Sciences pures et appliquées	236	225	235	204	225
Hommes	178	156	148	135	144
Femmes	58	69	87	69	81
Sciences sociales et humaines	742	799	853	858	891
Hommes	216	245	279	258	270
Femmes	526	554	574	600	621
Études plurisectorielles	35	29	56	41	48
Hommes	10	11	15	11	11
Femmes	25	18	41	30	37
Indéterminé	—	—	3	3	4
Hommes	—	—	x	x	x
Femmes	—	—	x	x	x

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2013.

10. Culture et communications

par Marie-Hélène Provençal, Observatoire de la culture et des communications du Québec

La région de Lanaudière est une des régions, avec Laval et les Laurentides, où la présence de certains établissements culturels pondérée par la taille de la population est la plus faible au Québec. Par exemple, par 100 000 habitants, c'est dans la région de Lanaudière que l'on retrouve le moins de librairies. Toujours en tenant compte de la taille de la population, cette région est au 16^e rang pour son nombre de cinémas et de ciné-parcs et sous la moyenne du Québec pour le nombre d'institutions muséales et d'écrans de cinéma. La région se situe cependant au-dessus de la moyenne québécoise pour les salles de spectacles (8,7 par 100 000 habitants). Globalement, le nombre d'établissements culturels par habitant dans Lanaudière est inférieur à la moyenne québécoise (24,8 par 100 000 habitants).

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Lanaudière, 2011-2012

	Établissements		Ratio région/Québec	Région	Ensemble du Québec
	2011	2012		2012	
	n		2012 %	Nombre d'établissements ¹ par 100 000 habitants	
Centres d'artistes	—	..	..	..	...
Salles de spectacles	35	42	6,7	8,7	7,8
Institutions muséales ²	15	14	3,2	2,9	5,4
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	15	18	5,4	3,7	4,1
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	35	34	4,7	7,0	8,9
Librairies	10	9	2,5	1,9	4,5
Cinémas et ciné-parcs	4	3	2,9	0,6	1,3
Écrans	37	34	4,6	7,0	9,2
Stations de radio privées et communautaires	2	..	..	..	...

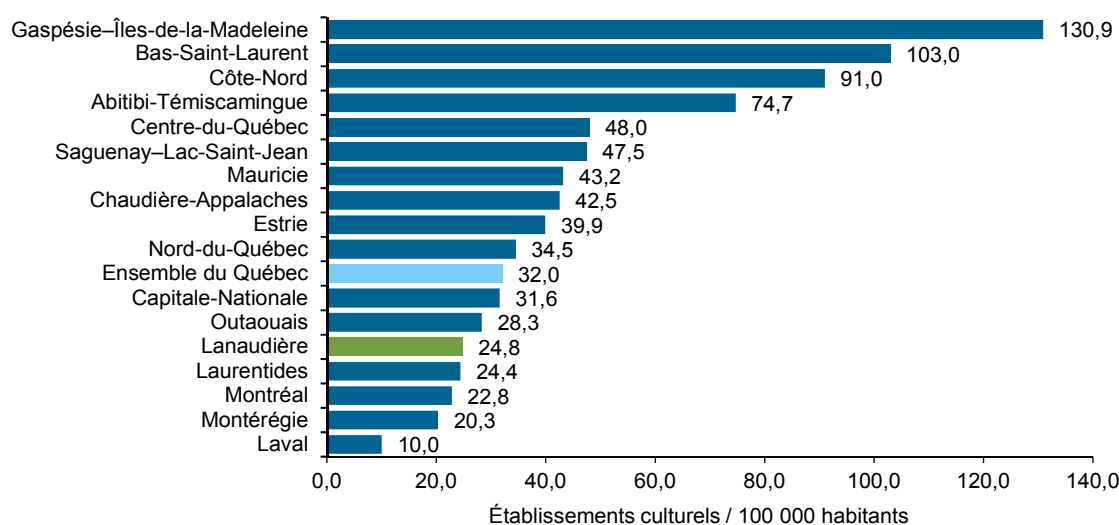
1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 10.1

Nombre d'établissements culturels¹ par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2012



1. Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

La région de Lanaudière arrive au 5^e rang pour le taux de fréquentation des arts de la scène (662 par 1 000 habitants), après les deux pôles culturels que sont les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale, l'Estrie et la Côte-Nord. Par contre, cette région se classe dernière pour la fréquentation des institutions muséales par habitant (146 entrées par 1 000 habitants) et au 13^e rang pour les ventes de livres en librairie (26 \$ par habitant).

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Lanaudière et ensemble du Québec, 2011-2012

	Unité	Activités culturelles de la région 2012	Activités culturelles par 1 000 habitants			
			Lanaudière		Ensemble du Québec	
			2011	2012	2011	2012
Spectacles payants en arts de la scène						
Représentations	n	894	1,9	1,9	2,1	2,2
Entrées	n	319 786	725,7	662,1	830,2	896,9
Assistance des cinémas						
Entrées	n	1 063 031	2 503,7	2 200,9	2 724,0	2 615,3
Fréquentation des institutions muséales						
Entrées	n	70 605	154,3	146,2	1 582,2	1 652,4
Ventes de livres par les librairies						
Ventes de livres neufs	\$	12 599 078	31 425,4	26 085,6	55 688,0	54 086,5

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

DÉMOGRAPHIE

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE ET BIEN-ÊTRE

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur

Personne disponible pour travailler qui est sans emploi et qui cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes résidant dans un territoire donné et ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que les personnes absentes de leur travail mais qui maintiennent un lien d'emploi.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, qui sont en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux d'emploi

Nombre de personnes actives exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage

Nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Représente le rapport entre le nombre de travailleurs et le nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Travailleur

Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible des ménages

Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des ISBLSM et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible des ménages par habitant

Correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'elles possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages

Paielements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages

Transferts en argent versés aux ménages par les ISBLSM.

Transferts courants des ménages aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

INVESTISSEMENTS ET PERMIS DE BÂTIR

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines et d'équipement neufs. Ces dépenses comprennent également celles des particuliers au titre de la construction résidentielle, mais

excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés).

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des entreprises publiques et de l'administration publique, effectuées aux niveaux fédéral, provincial et local. Par ailleurs, l'administration publique provinciale inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux.

Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir correspond à la valeur des permis de construction émis par les municipalités de 10 000 habitants et plus, soit pour l'érection de nouveaux édifices, selon le type de construction (résidentiel, industriel, commercial, institutionnel et gouvernemental).

Nombre d'unités de logements

Il correspond au nombre de logements indépendants créés. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures. Par exemple, dans le cas d'un édifice à appartements comptant six logements, on fera référence à six unités de logement. Dans le cas de transformation de bâtiments en unités de logement additionnelles, on tient compte du nombre de nouvelles unités créées.

MODE DE TRANSPORT UTILISÉ POUR SE RENDRE AU TRAVAIL

Lieu de travail

Lieu habituel de travail au cours de la semaine du 1^{er} mai au 7 mai 2011. Dans le cas des personnes qui n'ont pas travaillé cette semaine-là, mais qui avaient travaillé à un moment quelconque depuis le 1^{er} janvier 2010, le lieu de travail est celui de l'emploi occupé le plus longtemps au cours de cette période. Pour les personnes qui travaillaient à des endroits différents, mais se présentaient à un siège social au début de chaque quart, le lieu de travail est l'adresse du siège social. Les télétravailleurs qui passaient moins que la moitié de la semaine de travail à domicile devaient donner l'adresse de leur employeur.

Mode de transport

Moyen de transport utilisé pour effectuer la plus grande partie du trajet entre le domicile et le lieu de travail. Le mode de transport peut être en véhicule privé, en transport durable ou tout autre moyen de transport.

Personnes qui se déplacent pour se rendre au travail

Population active occupée dont le lieu de travail est situé à l'intérieur des frontières du Canada. Seul l'emploi principal du travailleur est considéré. Sont exclues les personnes

qui travaillent la majorité du temps à domicile (incluant à la ferme).

Transport durable

Transport en commun et transport actif.

Transport en commun

Autobus, métro et métro aérien, train léger sur rail, tramway ou train de banlieue, traversier pour passagers.

Transport actif

Marche et bicyclette.

Véhicule privé

Comprend les automobiles, camions et fourgonnettes, mais exclut les motocyclettes, scooters ou mobylettes. La personne utilisant ce mode de transport peut être conductrice ou passagère.

SANTÉ

Infirmière

Détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de 3 ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et praticienne

Détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers, ou un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Cette infirmière doit détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

Détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

Détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction

d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1 800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Centre d'artistes

Centre d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques soutenu par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Salle de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Institution muséale

Regroupe les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Point de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur Lanaudière



Superficie en terre ferme (2013) : 12 309 km²

Population (2013^p) : 488 927 habitants

Densité de population (2013^p) : 39,7 hab./km²

Principales municipalités et population (2013^p) :

- Terrebonne 110 066 habitants
- Repentigny 83 955 habitants
- Mascouche 45 485 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc
- Fabrication de produits métalliques
- Fabrication de produits minéraux non métalliques
- Activités de soutien à l'agriculture

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC de Lanaudière

	Population au 1 ^{er} juillet ¹		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans ³	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant ³		Taux de faible revenu des familles ⁴
	2013 ^p	TAAM 2011-2013		2012 ^p	2012 ^e	Var. 12/11	2012 ^p	Var. 12/11	2011
	n	pour 1 000	%	%	\$/hab.	%	\$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	201 091	- 0,2	9,8	72,3	32 523	3,5	23 163	2,0	5,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	278 069	1,5	9,2	73,6	37 991	2,3	25 107	1,9	5,5
Capitale-Nationale	725 095	9,9	5,1	78,8	46 514	3,0	27 616	2,3	5,1
Mauricie	266 542	1,9	9,4	70,3	31 640	2,2	23 262	1,6	8,3
Estrie	318 350	7,5	6,3	73,8	33 455	3,7	24 050	2,8	8,0
Montréal	1 959 987	11,4	9,7	74,1	59 651	2,0	26 469	3,0	15,8
Outaouais	381 200	9,7	6,8	76,4	31 630	1,4	26 466	- 0,8	8,1
Abitibi-Témiscamingue	147 931	4,2	7,3	76,6	46 099	0,9	27 794	2,6	6,4
Côte-Nord	95 552	- 0,7	7,9 ²	76,4	77 665	7,7	28 582	3,2	8,1
Nord-du-Québec	43 999	11,2	7,9 ²	82,1	70 929	2,9	26 169	2,2	15,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	93 284	- 6,3	16,2	63,3	28 362	- 0,6	23 276	3,2	8,2
Chaudière-Appalaches	418 704	5,1	5,4	78,7	34 135	2,9	25 859	3,1	4,4
Laval	417 304	13,6	6,5	79,8	32 998	2,6	26 856	1,5	7,8
Lanaudière	488 927	12,4	8,3	76,6	24 665	1,9	25 844	1,3	7,0
D'Autray	41 995	0,6	..	71,7	..	..	23 167	2,1	9,9
L'Assomption	123 494	10,3	..	79,8	..	..	27 936	1,2	4,9
Joliette	66 262	16,0	..	72,1	..	..	24 468	0,8	8,9
Matawinie	50 917	7,0	..	64,9	..	..	21 670	1,1	11,1
Montcalm	50 708	18,0	..	73,1	..	..	23 005	1,5	10,5
Les Moulins	155 551	15,8	..	82,0	..	..	27 858	1,3	4,7
Laurentides	580 966	12,4	7,3	76,6	31 217	2,4	27 527	2,3	7,0
Montréal	1 499 088	10,0	6,3	78,6	33 976	1,9	27 769	1,7	7,2
Centre-du-Québec	239 245	6,4	7,4	74,7	36 146	2,3	23 969	3,0	7,2
Ensemble du Québec	8 155 334	9,1	7,6	76,1	41 289	2,4	26 347	2,2	8,8

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2013 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'encadré de la page 6. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2013.

2. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

3. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

4. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Lanaudière

Superficie en terre ferme (2013)	12 309 km ²
Densité de population (2013 ^p)	39,7 hab./km ²
Population totale (2013 ^p)	488 927 hab.
PIB aux prix de base (2012 ^e)	11 913,1 M\$
PIB aux prix de base par habitant (2012 ^e)	24 665\$
Revenu disponible par habitant (2012).....	25 844\$
Emplois (2013).....	244,8 k
Taux d'activité (2013)	66,3 %
Taux d'emploi (2013)	60,8 %
Taux de chômage (2013)	8,3 %
Taux de faible revenu des familles (2011).....	7,0 %
Dépenses en immobilisation (2014) ¹	3 061 M\$
Nombre de médecins pour 1 000 habitants (2012)	1,35
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2007)	59,3 %

1. Perspectives.